

En 1994, un militant nationaliste religieux israélien nommé Baruch Golstein s'était introduit là avec une arme et avait soudainement massacré 29 Musulmans dans la mosquée. L'attaque a été condamnée par le gouvernement israélien. Depuis, la mosquée n'est ouverte aux Juifs (les colons) que ponctuellement. Les Musulmans sont alors obligés de recouvrir leurs tapis avec d'autres tapis, car les colons refusent de se déchausser, certains viendraient même avec leurs chiens ! (je dois dire que le Palestinien qui est là, dément l'histoire des chiens ...)

Hébron :

Hébron, c'est plus de 180 points de blocage (check points, barrages, ...), il y a tout autour sur la colline des tours de surveillance. Une rue traverse Hébron, qui est exclusivement réservée aux Israéliens, les Palestiniens doivent bifurquer et utiliser une ruelle qui longe cette rue. Nouveau contrôle avec soldats, alors que je prends une photo, une voiture blindée marquée "police" s'approche de moi et s'arrête quelques instants devant moi. Comme les occupants du véhicule ne sont pas visibles, je ne comprends pas ce qu'ils me veulent. Au bout de quelques instants, le véhicule repart lentement. Un des soldats du check point vient vers moi (il n'a pas bougé tant que le véhicule était là), il me demande de ne pas prendre de photos de militaires (ce que je n'avais pas fait...).



Check-point

Nous nous engageons à pied dans cette rue quasiment vide, puisque interdite aux Palestiniens, séparée juste par un muret de la ruelle qui leur est autorisée. Une marmaille d'enfants s'amuse à sauter le muret pour courir quelques pas sur la rue interdite et revenir à toute allure. Tout cela pour narguer les soldats qui sont à 50 mètres.



A ce moment là, il se passe quelque chose de très étonnant. Une équipe de sportifs juifs arrive en courant, Ils sont groupés, tous habillés de la même façon : short, maillot de sport. Ils vont et viennent en courant, c'est un jogging d'entraînement ... Quand ils se retournent, nous réalisons que certains ont sur leur tenue de sportif, une kalachnikov en bandoulière. Ils courent avec ces armes qui leur battent la cuisse, ce ne doit pas être très pratique pour marquer des buts ! Cette rue interdite aux Palestiniens relie des points de colonies, la ville est ainsi coupée en deux. La rue des martyrs oblige à faire 15 km pour passer de l'autre côté.

En repassant le poste de contrôle, nous assistons à une nouvelle scène de tension. D'un côté, deux jeunes Palestiniens, ils ont 15-16 ans, à quelques mètres des soldats israéliens, ils ont à peine 20 ans. Les regards de part et d'autres sont narquois, ils parlent peu mais semblent s'affronter. Un soldat israélien a les papiers d'identité d'un des deux jeunes Palestiniens dans ses mains, il est en position de force. Nous restons là, de longues minutes à observer, nous sommes inquiets car cela nous rappelle une scène vue la veille dans le film "Notre Histoire". Scène dans laquelle après un contrôle d'identité, des soldats israéliens tabassent sans raisons apparentes, un adolescent Palestinien. Tant que nous sommes là, il ne se passe rien. Au bout d'un long moment, nous partons inquiets. Un peu plus tard, nous apercevons les adolescents dans les rues d'Hébron. Cela a dû bien se terminer.

Dans le souk, en vieille ville, des colons se sont installés aux étages. Ils déversent leurs ordures par les fenêtres sur les Palestiniens, sur le souk. Les Palestiniens ont dû tendre du grillage sur toute la largeur de la rue pour retenir les ordures au-dessus de leurs têtes.





Dans la ville vieille, des rues entières sont faites de magasins qui ont dû fermer. Hébron, c'est aussi 1 829 magasins qui ont dû fermer à cause de la colonisation. Dans le souk, il y a peu d'activité, le commerce fonctionne au ralenti. Les enfants sont excités. A Hébron, on sent de la tension partout. Régulièrement, nous tombons dans des impasses, car les rues sont murées. D'autres sont fermées par des barbelés, ou par des murs de bidons empilés et remplis de béton.



Des rues entières aux magasins fermés





Sur le toit de certaines maisons, des soldats armés nous guettent. On est sous surveillance.



De retour sur la route de Bethléem :

Nous nous arrêtons à distance (pour ne pas nous faire contrôler ou tirer dessus) d'un check point particulier. Fait de tours de garde, de barbelés, de murs, de barrières, ce lieu est une plate-forme de transit pour permettre (est-ce la bonne expression ?) le commerce palestinien. Les camions arrivent sur une plate-forme où ils se positionnent dos à dos, car le camion palestinien et son chauffeur ne peuvent passer de l'autre côté. La marchandise est débarquée du premier camion, contrôlée, puis embarquée dans le deuxième camion de l'autre côté. Parfois, les tracasseries administratives font qu'il faut tout recharger dans le premier camion et repartir !



Ce soir là, nous rencontrons le mouvement d'Union de la Jeunesse Palestinienne au local du groupe de scouts chrétiens orthodoxes de Beit Jala à 2 km de Bethléem. On comprend qu'ils sont chez les scouts car leurs propres locaux sont en travaux. Mais les deux groupes ont un certain nombre de points communs, des membres ou même des activités.

Les jeunes de l'AFPS qui sont avec nous (et qui sont personnellement très engagés politiquement) sont un peu irrités de ne pouvoir discuter assez directement avec ces jeunes, d'autant plus qu'il me semble que ce soir là, il y a une "erreur de casting". En effet, nous avons un peu l'impression de rencontrer un groupe de gentils scouts, quand nous pensions rencontrer un nouveau comité de résistance. Je crois avoir compris que ces jeunes ne croient plus en la politique. En tous cas, ils paraissent ne plus croire que la politique puisse encore améliorer leurs conditions de vie. Pourtant, un des jeunes responsables nous est présenté comme un "fils de martyr". Les scouts à Beit Jala ont été créés en 1956. Ils organisent des fêtes, entretiennent l'église, mènent des actions sociales ou culturelles. Leur activité a dû cesser en 1967 pour reprendre en 1971.

Ils organisent des camps, du théâtre, de la danse, du sport. Nouvel arrêt en 1987 pendant la 1^{ère} Intifada. Ils reprennent en 1992, ils ont compté jusqu'à 500 membres. Même si, on le voit, ils ont subi le rythme des événements politiques, ils ont pris de la distance et forment un des premiers groupes de scouts en Palestine.

Ils sont aujourd'hui 280. Ils ont participé à créer le mouvement scout au niveau national. Ils ont organisé de nombreux camps en Jordanie, Syrie, Suède, Allemagne, Japon. Leur devise est "Dieu-Le Pays-L'Homme". Ils prônent le volontariat et participent aux fêtes nationales ou religieuses, ou à des festivals de musique ou de danses folkloriques.

L'Union des Jeunes pour la Palestine, elle, a été créée par le PPP pour faire du lien entre les jeunes et entre les régions. C'est à Beit Jala que pour la première fois, une branche de l'UJP s'est mise en place. Si au début, l'UJP a été créée par crainte qu'après les accords d'Oslo, les jeunes ne se désintéressent de la politique, il paraît évident qu'aujourd'hui leurs activités ressemblent plus à celles d'un mouvement de jeunes sportif et culturel. Les scouts sont chrétiens. L'UJP serait laïque (?) Dans l'église, nous apprenons que c'est le Front Populaire qui domine (plus marxiste que le P.P.P.). C'est assez décevant, car nous n'avons pas appris grand-chose ce soir. Et l'intensité émotionnelle est loin d'être au niveau de celle que nous avons vécue la veille au soir.

Dernière soirée en Palestine :

Demain, je repars vers Paris, pris par mes obligations de parlementaire. Mes compagnons de route resteront deux jours de plus. Ce soir là, logés chez des luthériens, nous réunissons quelques matelas par terre dans la pièce où je dors, pour ne pas gêner les autres. La soirée est conviviale, presque festive ... plutôt potache ! Nous avons besoin de décompresser.

6^{ème} jour : vendredi 28 octobre

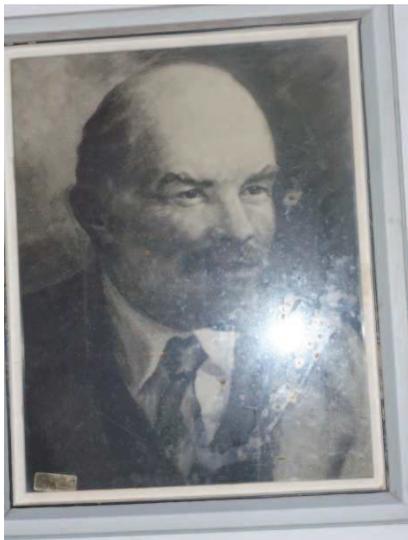
Pour aller vers Jérusalem sans emprunter le Wadinar, nous devons passer un check point, où "ça ne rigole pas" (si tant est, qu'il puisse y avoir des check points où ça rigolerait !). Est-ce la fatigue ? Est-ce la tension ? Mais alors que Issa semble inquiet de ce contrôle, quand notre bus s'arrête et qu'une jeune femme (une gamine de 20 ans !) monte pour nous contrôler, nos compagnons du bout du bus entonnent spontanément en chœur "plus près de toi mon Dieu" avec des voix angéliques qui contrastent avec le visage sévère et inquisiteur de la gamine-soldat. Elle nous dévisage les uns après les autres, son fusil M16 dans les mains, puis elle redescend du bus en annonçant à son collègue "c'est des français". C'est en hébreu, mais cela semble assez dédaigneux pour que l'on comprenne

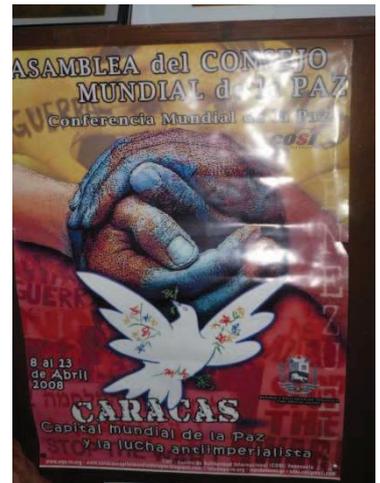
Le bus redémarre, le chauffeur et Issa sont tendus et au bout de quelques mètres, alors qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'être soulagés, mes compagnons qui surfaient toujours sur un doux "plus près de toi, mon Dieu" en sourdine, enchainent sans concertation sur l'Internationale à gorges déployées : "C'est la lutte finale ... !" Et alors là, on a ri, comme les enfants qui narguaient hier les soldats israéliens à Hébron. On a ri, comme si, spontanément et

collectivement, nous nous étions soudain joués de la connerie du monde ! Le fait d'avoir franchi ce check point au lieu du Wadinar fait que nous arrivons dans les faubourgs de Jérusalem en dix minutes au lieu d'une heure trente.

A Tel Aviv, meeting au siège du parti Hadash :

Nous sommes reçus dans un décor incroyable ! Sur les murs, une reproduction de Guernica, puis un portrait immense de Karl Marx, puis une gravure représentant Marx, Engel, Lénine, un gigantesque portrait de Lénine, des affiches diverses avec le marteau et la faucille, une avec Che Guevara, dans une pièce à côté, une affiche de la fête de l'Huma, et même une de la CGT des mines !





Celui qui n'a pas compris où nous sommes, vient de naître. En attendant Dov Khenin, député à la Knesseth, qui a été retenu, on nous propose le journal l'Unité, seul quotidien en langue arabe en Israël. Je ne le prends pas, car je me dis que j'aurai assez de choses délicates à passer tout à l'heure à la douane. On nous fait l'historique de la coalition Hadash et son actualité.

Le 4 juin (deux jours avant le 6, date anniversaire de l'occupation) une manifestation de 20 000 personnes à Tel Aviv a déclenché la contestation sociale. Hadash mène aussi campagne pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien.

Le lendemain, ils prévoient une manifestation de plusieurs milliers de personnes sur la place Rabin, là où Isaac Rabin a été assassiné. La situation sociale est très instable en Israël, le gouvernement est en difficulté. Les mois à venir seront chauds. Il y a 3 ans, le candidat du parti Hadash à la mairie de Tel Aviv a remporté 35 % des voix (dont 70 % de jeunes !) Il n'y a jamais eu autant de pauvres en Israël et de populations fragilisées (SDF, smicards). C'est en 1919 que Hadash a été créé, parti israélien, mais pas sioniste, internationaliste.

Depuis 1947, Hadash demande deux pays pour deux peuples. Mais de 1919 à 1948, le parti était clandestin. Certains ont été torturés, persécutés, tués. Deux mille communistes ont été expulsés par les Anglais.

Il existe aussi la Gauche Socialiste (équivalent du Front de Gauche en France ?), les Panthères Noires (groupe social de jeunes) et de nombreux partis de gauche, étudiants, syndicats, avec qui Hadash travaille, des mouvements de femmes, le mouvement rouge-rose (homosexuels).

Le parti est très activiste, il compte quatre députés sur 120 à la Knesseth. Les nouveaux moyens de communication sont utilisés, internet, les réseaux sociaux

Si la fascisation progresse en Israël, Hadash progresse aussi. Le résultat est une radicalisation dans la société israélienne.

Hadash est une coalition avec le parti communiste, les socialistes et divers mouvement de gauche.

Trois mouvances d'opposition existent à la Knesseth : Hadash (communiste/4 députés), Islamic Politique (les frères musulmans/3 députés), Balah (mouvement nationaliste arabe/2 députés).

Mais au parlement, des coalitions se forment très souvent, qui permettent de faire passer certaines lois (ce qui diffère du fonctionnement actuel que je connais bien du parlement français).

Nous sommes invités à boycotter Véolia qui a construit le tramway et Dexia qui est "la banque des colonies" !

Dov Khenin est arrivé. Avant d'être député, c'est un militant écologiste très connu. Il aborde tour à tour la situation en Israël et en Palestine, la situation internationale, le monde arabe. Selon lui, les trois axes sont indissociables. Il faut une position européenne plus ferme vis-à-vis du gouvernement Netanyahu et plus indépendante des U.S.A. Il souhaite que les pays arabes soient solidaires avec le peuple israélien au-delà des mots. Il évoque aussi la question du risque très sérieux de guerre au Moyen-Orient qui pourrait bien concerner l'Europe et la France.



Dov Khenin milite pour un boycott ciblé dans tous les domaines (y compris universitaire), mais avec discernement pour ne pas pénaliser encore plus le peuple palestinien ou le peuple israélien.

Il affirme que le gouvernement israélien instrumentalise le peuple en lui disant "ce n'est pas un problème politique, c'est un problème d'identité, vous êtes Juifs !"

Le but d'Israël (c'est Liberman, ministre des affaires étrangères et vice-premier ministre d'Israël qui l'a dit) c'est de faire tomber l'Autorité Palestinienne. Il regrette que Liberman ait été reçu par la plupart des pays européens.

Sur la question du printemps Arabe, plutôt que de donner son avis, Dov Khenin préfère citer Chu En-laï à qui il était demandé en 1965 en Chine "que pensez-vous de la Révolution Française ?", celui-ci avait répondu "vous savez, 250 ans, ce n'est pas beaucoup de temps pour avoir des idées claires ! ..." Selon Dov Khenin, on ne sait pas trop où est la raison ? Où sont les "vengeurs" ?

Il explique que les colonies sont habitées par trois groupes de population :

- 1) le noyau dur issu de l'extrême droite nationaliste, entre 15 à 16 000 religieux (sur 500 000 colons) souvent installés dans de petites ou de moyennes colonies dont une partie de religieux ultra- orthodoxes.
- 2) 120 000 ultra-orthodoxes sont installés dans trois colonies (dont Bettar Illit), c'est une population déconnectée de la colonisation. Mais ils ont été amenés là par le gouvernement.
- 3) La majeure partie des habitants sont des émigrants économiques attirés par les conditions extrêmement avantageuses proposées par le gouvernement.

Puis Dov Khenin revient sur le danger de guerre qu'il ne faut pas sous estimer avec le Liban, la Syrie, Gaza et l'Iran. De nouveaux types d'armement sont introduits et si une solution entre Israël et la Palestine n'est pas trouvée, la situation internationale se dégradera. Dans les conditions actuelles, il ne peut pas y avoir de stabilisation.

Tout ce qui peut isoler le gouvernement israélien est bon, car il est dangereux pour le peuple palestinien et pour le peuple israélien. Il est nécessaire pour un pays comme la France de développer des liens forts avec les progressistes israéliens, cela peut interpeller fortement le peuple israélien. Les manifestations fortes de dizaines de milliers de personnes montrent que les progressistes sont nombreux en Israël. Il nous invite à faire la différence entre la sphère politique et la sphère de la vie civile. Après avoir fait référence au livre "Breaking of the silence" écrit par des officiers israéliens, qui servaient en territoire occupé, il cite : "Pensons globalement, travaillons localement".

En sortant du siège du parti Hadash, j'ai à peine le temps de saluer quelques uns de mes compagnons de périples pour attraper un taxi pour l'aéroport Ben Gourion.

De Tel Aviv à l'aéroport Ben Gourion

... sur la route ensoleillée et bordée de palmiers qui mène de Tel Aviv à l'aéroport Ben Gourion, le chauffeur de taxi est sympathique, débonnaire. Il me demande en anglais pourquoi j'ai séjourné en Israël. Je suis un peu inquiet par les contrôles douaniers et policiers que je vais avoir à subir dans quelques instants, je sais que je transporte dans mon sac des choses qui peuvent m'attirer quelques ennuis. Mes notes, les photos que j'ai prises, des documents recueillis ici et là, en particulier le DVD intitulé "notre histoire" et aussi une trentaine de kéfiés que Guy m'a confiés sur les 150 qu'il a achetés pour le compte de l'AFPS. Oh, il ne s'agit pas là d'un trafic à grande échelle, mais il y a de quoi énerver un douanier israélien. Méfiant donc, je lui réponds que j'étais là juste en touriste pour visiter.

Il me désigne alors, la campagne verdoyante à cet endroit et baignée par le soleil en s'exclamant "il est beau ce pays !" Après ce que j'ai vu depuis six jours, je suis un peu estomaqué par une telle satisfaction. Cela me semble si anachronique ! Je ne dis rien... Et comme s'il me provoquait, il ajoute avec une innocence déconcertante "vous avez beaucoup de problèmes en France... Beaucoup de gens qui y vivent ne sont pas originaires de France !" Je ne réponds pas, je suis comme assommé. En montant dans ce taxi, j'avais eu l'impression d'échapper à un cauchemar auquel j'avais assisté. Et voici que le chauffeur de taxi vient en rajouter à ce mauvais film à mauvais scénario. Après un long silence, il reprend assez fier de lui : "je suis né ici en Israël... j'ai 63 ans... je suis taxi ! Je suis né en 1948 ..."

Entre Tel Aviv et l'aéroport, le taxi s'arrête à un check point. Un soldat s'approche directement de la portière arrière, l'ouvre, jette un regard à l'intérieur de la voiture vers moi et me demande : "How are you ?" Je ne suis pas très bon en anglais et la seule réponse qui me vient à l'esprit est "fine and you ?" Petit sourire du soldat armé, et on repart. Après un temps de silence, le chauffeur de taxi épaté me demande en anglais "vous le connaissez ?".

A l'aéroport, je suis toujours un peu inquiet, étant donné ce que je transporte dans mes bagages. Le niveau des contrôles beaucoup plus important qu'à mon arrivée en Israël n'est pas pour me rassurer. Des hommes en civil, armés vont et viennent puis je dois affronter plusieurs policier(e)s, douanier(e)s, qui me questionnent sous la surveillance de soldats armés. Je passe sous un portique, je subis des contrôles de bagages, des "question-pièges" : "Vous avez de la famille en Israël ? ... Féron ? C'est un nom qui existe en Israël ? Nous avons des Féron en Israël. Vous êtes sûr que vous ne connaissez personne en Israël ? Qui avez-vous vu ? Que transportez-vous ?" Mes bagages passent dans un portique spécial, mais ne sont pas ouverts ... Je passe. Finalement, je suis en avance, je vais traîner un peu en zone avant embarquement avec boutiques en duty free. Il y a des choses intéressantes à acheter. Mais je pense au boycott, ça y est, j'y suis, je n'achèterai plus jamais sans me soucier de l'origine du produit.

C'est dur de prendre l'avion seul après avoir vécu tout cela, c'est encore plus dur au retour de raconter. C'est pourquoi j'ai voulu écrire. Je n'ai rien inventé. J'ai vu et entendu tout ce que je viens d'écrire.

Deux jours plus tard, le lundi matin, la radio dans ma voiture annonce deux nouvelles. Des roquettes ont été tirées depuis la bande de Gaza sur Israël et puis, l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO doit être soumise au vote ce matin. La France a annoncé qu'elle s'abstiendrait, les Etats-Unis et Israël menacent de supprimer leurs subventions à l'UNESCO.

Je me dis que jamais plus je n'entendrai parler de la Palestine d'une oreille distraite. Mais j'ai vraiment l'impression que ces infos arrivent là pour peser sur l'opinion publique et légitimer une attitude honteuse à venir. Et puis dans cette journée du lundi 31 octobre 2011, on apprendra que le vote a été majoritairement pour l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO. La France étonnement, a voté pour, alors qu'elle avait annoncé le contraire. Peut-être la résistance pacifique du peuple palestinien, l'activisme de l'AFPS, les témoignages de "ceux qui en reviennent" ont-ils fini par peser ?

Dans les jours qui suivront, les Etats-Unis et Israël n'en finiront plus d'annoncer les représailles : suppression des aides à l'UNESCO et alibi pour légitimer une intensification de la colonisation en Palestine.

Ils sont longs les chemins qui mènent à la paix et au respect du Droit Humain.



N° 3779

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 28 septembre 2011.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

portant sur la reconnaissance par la France de l'État palestinien,

présentée par Mesdames et Messieurs

Jean-Marc AYRAULT, François LONCLE, Patricia ADAM, Sylvie ANDRIEUX, Jean-Paul BACQUET, Dominique BAERT, Jean-Pierre BALLIGAND, Gérard BAPT, Claude BARTOLONE, Jacques BASCOU, Christian BATAILLE, Delphine BATHO, Marie-Noëlle BATTISTEL, Jean-Louis BIANCO, Gisèle BIEMOURET, Daniel BOISSERIE, Maxime BONO, Jean-Michel BOUCHERON, Marie-Odile BOUILLÉ, Christophe BOUILLON, Monique BOULESTIN, Pierre BOURGUIGNON, Danielle BOUSQUET, François BROTTES, Alain CACHEUX, Jérôme CAHUZAC, Jean-Christophe CAMBADELIS, Thierry CARCENAC, Christophe CARESCHE, Martine CARRILLON-COUVREUR, Laurent CATHALA, Bernard CAZENEUVE, Guy CHAMBEFORT, Jean-Paul CHANTEGUET, Alain CLAYES, Jean-Michel CLÉMENT, Marie-Françoise CLERGEAU, Gilles COCQUEMPOT, Pierre COHEN, Catherine COUTELLE, Pascale CROZON, Frédéric CUVILLIER, Claude DARCIAUX, Pascal DEGUILHEM, Michèle DELAUNAY, Guy DELCOURT, Michel DELEBARRE, François DELUGA, Bernard DEROSIER,

Michel DESTOT, René DOSIÈRE, Jean-Pierre DUFAU, William DUMAS, Jean-Louis DUMONT, Laurence DUMONT, Jean-Paul DUPRÉ, Yves DURAND, Odette DURIEZ, Philippe DURON, Olivier DUSSOPT, Christian ECKERT, Henri EMMANUELLI, Corinne ERHEL, Laurent FABIUS, Albert FACON, Martine FAURE, Hervé FÉRON, Aurélie FILIPPETTI, Geneviève FIORASO, Pierre FORGUES, Valérie FOURNEYRON, Michel FRANCAIX, Jean-Claude FRUTEAU, Jean-Louis GAGNAIRE, Geneviève GAILLARD, Guillaume GAROT, Jean GAUBERT, Catherine GÉNISSON, Jean-Patrick GILLE, Jean GLAVANY, Daniel GOLDBERG, Gaëtan GORCE, Pascale GOT, Marc GOUA, Jean GRELLIER, Élisabeth GUIGOU, David HABIB, François HOLLANDE, Sandrine HUREL, Christian HUTIN, Monique IBORRA, Jean-Louis IDIART, Françoise IMBERT, Michel ISSINDOU, Éric JALTON, Serge JANQUIN, Henri JIBRAYEL, Régis JUANICO, Marietta KARAMANLI, Jean-Pierre KUCHEIDA, Conchita LACUEY, Jérôme LAMBERT, François LAMY, Jack LANG, Colette LANGLADE, Jean LAUNAY, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Marylise LEBRANCHU, Patrick LEBRETON, Gilbert LE BRIS, Jean-Yves LE DEAUT, Michel LEFAIT, Annick LE LOCH, Patrick LEMASLE, Catherine LEMORTON, Annick LEPETIT, Bruno LE ROUX, Jean-Claude LEROY, Bernard LESTERLIN, Serge LETCHIMY, Michel LIEBGOTT, Martine LIGNIÈRES-CASSOU, Victorin LUREL, Jean MALLOT, Louis-Joseph MANSCOUR, Jacqueline MAQUET, Marie-Lou MARCEL, Marie-Claude MARCHAND, Jean-René MARSAC, Philippe MARTIN, Martine MARTINEL, Frédérique MASSAT, Gilbert MATHON, Didier MATHUS, Michel MÉNARD, Kléber MESQUIDA, Jean MICHEL, Arnaud MONTEBOURG, Pierre MOSCOVICI, Pierre-Alain MUET, Philippe NAUCHE, Henri NAYROU, Alain NÉRI, Marie-Renée OGET, Michel PAJON, Christian PAUL, Germinal PEIRO, Jean-Luc PÉRAT, Jean-Claude PEREZ, Marie-Françoise PÉROL-DUMONT, Martine PINVILLE, Philippe PLISSON, Catherine QUÉRÉ, Jean-Jack QUEYRANNE, Dominique RAIMBOURG, Simon RENUCCI, Marie-Line REYNAUD, Alain RODET, Marcel ROGEMONT, Bernard ROMAN, Gwendal ROUILLARD, Alain ROUSSET, Michel SAINTE-MARIE, Michel SAPIN, Odile SAUGUES, Christophe SIRUGUE, Christiane TAUBIRA, Pascal TERRASSE, Jean-Louis TOURAINE, Marisol TOURAINE, Philippe TOURTELIER, Daniel VAILLANT, Jacques VALAX, André VALLINI, Michel VAUZELLE, Michel VERGNIER, André VÉZINHET, Alain VIDALIES, Jean-Michel VILLAUME, Jean-Claude VIOLLET et Philippe VUILQUE,

députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Autorité palestinienne a l'intention de demander aux Nations unies, réunies à partir du 13 septembre 2011 en 66^e assemblée générale, son admission comme État. La France va donc être appelée à se prononcer. Les députés du groupe socialiste, radical et citoyen de l'Assemblée nationale attendent du gouvernement avant l'ouverture de la prochaine Assemblée générale de l'ONU une définition claire exposant sans ambiguïté la position qu'il entend défendre.

Le groupe SRC de l'Assemblée nationale appelle la France à reconnaître un état palestinien viable et souverain aux côtés de l'État d'Israël dont le droit à l'existence et à la sécurité doit être pleinement reconnu et garanti.

La Palestine a vocation à se constituer en État, vocation reconnue au nom du droit à l'autodétermination depuis la fin du mandat britannique en 1948, notamment dans les résolutions 181 (1947) de l'Assemblée générale des Nations Unies et 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La première de ces résolutions signalait le 29 novembre 1947, que « les États arabes et juifs (.) commenceront à exister (.) le 1^{er} octobre 1948 au plus tard ». Or la guerre qui a suivi entre les composantes arabes et juives de la population palestinienne originelle, puis les conflits successifs, n'ont toujours pas permis la reconnaissance en 2011 d'un État palestinien.

Après les affrontements armés de 1948, 1956, 1967 et 1973, les deux parties avaient à partir de 1991 négocié un compromis salué par la communauté internationale. Les accords d'Oslo signés en 1993 ouvraient la voie à une reconnaissance mutuelle de deux États, acceptant leur coexistence organisée dans la paix, la sécurité et le dialogue.

Ces accords n'ont malheureusement pas été appliqués. Ils ont été sapés par les extrémistes des deux bords. L'assassinat d'Itzhak Rabin le 4 novembre 1995, son signataire israélien, la colonisation des terres palestiniennes par Israël, la perpétuation d'un terrorisme palestinien, ont empêché la confiance nécessaire à son application. Les efforts de la communauté internationale pour maintenir la validité des accords d'Oslo se sont heurtés à la brutale rigidité des extrêmes.

Ce blocage depuis 1948, entretient un foyer d'instabilité dans une région fragile et en mutation, qui affecte dangereusement la paix et les équilibres bien au-delà du Proche Orient. Il est donc temps de mettre fin à l'incertitude. La reconnaissance d'un État palestinien est de nature à provoquer un réajustement diplomatique salutaire.

Bien entendu cette reconnaissance doit être assortie de garanties. Elle n'a de sens que si elle conforte le droit et la paix. Le peuple palestinien a droit à son État, un État inscrit dans les limites antérieures au conflit de 1967. Israël a droit à une reconnaissance entière et à sa sécurité. La partie palestinienne doit manifester solennellement qu'elle condamne toute forme de violences à l'égard d'Israël. Les modalités des ajustements que supposent la mise en œuvre de cette reconnaissance croisée, portant sur les échanges éventuels de territoires ainsi que sur le statut de Jérusalem, ne peuvent être le fruit que d'une négociation entre les deux États, qui doit reprendre dans les plus brefs délais.

La France, avec ses partenaires du Quatuor et d'Europe, doit favoriser cette dynamique, en proposant la convocation d'une conférence internationale pour la paix. Cela suppose dans un premier temps, un vote reconnaissant l'État palestinien, assorti de garanties pour Israël. C'est pour les députés SRC de l'Assemblée nationale la voie permettant de rendre justice au peuple palestinien et de créer un climat régional de paix et de stabilité au Proche Orient.

La reconnaissance de la Palestine comme État souverain membre des Nations unies est la réponse qui peut être apportée au mouvement pour la démocratie et la justice sociale apparu dans le monde arabe et en Israël ces derniers mois. La France depuis la présidence de François Mitterrand défend un langage de vérité, de démocratie et de justice dans cette région du monde. Elle incite ses amis israéliens et palestiniens à considérer qu'une reconnaissance mutuelle de souveraineté, à l'issue d'une négociation portant règlement final du conflit, est la meilleure des sécurités. La diplomatie française s'est inscrite dans cette filiation le 11 juillet dernier en encourageant la reprise de négociations. Cette ultime et légitime démarche ayant échoué, la France et ses partenaires se doivent donc aujourd'hui d'en tirer toutes les conséquences en reconnaissant un État palestinien et en votant pour l'admission de la Palestine à l'ONU.

Tel est l'objet de la proposition de résolution dont nous proposons l'adoption.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

- ① L'Assemblée nationale,
- ② Vu l'article 34-1 de la Constitution
- ③ Vu l'article 136 du règlement
- ④ Constatant la paralysie du processus de paix engagé depuis 1991 entre israéliens et palestiniens et l'échec des tentatives de réanimation intensive du dit processus par la communauté internationale.
- ⑤ Constatant les capacités institutionnelles dont s'est dotée l'Autorité palestinienne.
- ⑥ Affirme que l'urgente nécessité d'une relance du dialogue entre parties suppose la reconnaissance d'un État palestinien, membre de l'ONU, sur la base des frontières de 1967 accordant à Israël des garanties de sécurité.
- ⑦ Invite le gouvernement français à prendre au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU les décisions permettant la reconnaissance et l'admission d'un État palestinien.



Hervé Féron,
Député de Meurthe & Moselle
Maire de Tomblaine

Vandoeuvre, le 13 septembre 2011.

Question écrite

Monsieur Hervé FERON attire l'attention de Monsieur le Ministre d'État, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, sur la reconnaissance de l'État de Palestine. L'Assemblée générale de l'ONU de septembre sera saisie de la question de l'admission en son sein de l'État de Palestine. Le vote doit avoir lieu au mois de septembre 2011. Depuis plusieurs mois, un mouvement significatif de reconnaissance s'est mis en place à travers des pétitions et des campagnes de sensibilisation. La mobilisation est forte car l'enjeu est considérable : il s'agit en effet de mettre fin à soixante-trois ans de conflit israélo-palestinien ininterrompu. Suite aux mouvements révolutionnaires historiques qui ont bouleversé la région depuis le début de l'année, le Moyen-Orient est engagé dans une logique démocratique et pacifique qui peut permettre au processus de paix de trouver son aboutissement aussi en Palestine. La communauté internationale doit œuvrer à la création de d'un État Palestinien, solution à laquelle plus de cent vingt-cinq Etats, dont certaines grandes puissances, ont déjà adhéré, laissant ainsi entrevoir l'espoir d'une paix durable et d'une sécurité retrouvée pour les civils de la région. C'est la raison pour laquelle le soutien de la France, comme celui des autres pays européens, est essentiel. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si la France prendra position en faveur de la reconnaissance d'un État de Palestine.